

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

deliberation :
N° 2012_13_4

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mille douze , le vendredi 20 juillet à 16 h 55, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en Seance ordinaire Mairie, à , sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 22 Juin 2012

Présents :

Titulaires : Madame BIRONNEAU Marylène, Monsieur BRUNET Jacky, Madame GLEMAIN Martine, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre

Secrétaire de Séance : Madame Marlyse GUILBAUD

**Objet : Avenant au marché
des travaux de la traverse
de Ravaud**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du marché (délibération 2012-10-13 du 19 janvier 2012) des travaux pour l'aménagement de la Traverse de Ravaud, il convient d'établir un avenant de 10 252,00 € HT, soit 12 261,39 € TTC, compte tenu des travaux imprévus.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise le Maire à signer l'avenant du marché,
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.
En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT